

Déclaration sur l'accessibilité

La Fédération Wallonie-Bruxelles s'efforce de rendre ses sites internet et ses applications mobiles accessibles, conformément au [décret du Parlement de la Communauté française du 3 mai 2019 portant sur l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics](#) et à la [loi du 19 juillet 2018 d'accessibilité des sites Web et des applications mobiles des autorités publiques](#) transposant la [Directive \(UE\) 2016/2102](#) du Parlement européen et du Conseil.

La présente déclaration sur l'accessibilité s'applique au site suivant :

- Site Web: <https://jaispectacle.be>

Niveau de conformité

Ce site internet est en **conformité partielle** avec les standards WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) 2.1 niveau AA.

Préparation de la déclaration

La présente déclaration a été préparée le 09 septembre 2024 après utilisation des méthodes suivantes :

- Audit AXE

Contenu non accessible

Navigation

Certains éléments interactifs ne sont pas nommés et ne sont donc pas vocalisés correctement.

Images

Certaines images informatives ou fonctionnelles n'ont pas d'alternative textuelle et/ou certaines images décoratives ne sont pas correctement ignorées par les technologies d'assistance.

Régions sémantiques

Les contenus de l'écran ne sont pas localisés dans des régions sémantiques ou celles-ci ne sont pas correctement utilisées.

Hiérarchie des titres (H1 à H6)

La hiérarchie des titres doit être optimisée car elle ne permet pas une navigation significative au travers des titres.

Retour d'information et coordonnées de contact

Si vous ne pouvez prendre connaissance de certains contenus en raison de leur inaccessibilité, vous pouvez écrire à l'adresse : culture.info@cfwb.be

Procédure permettant d'assurer le respect des dispositions

En cas de non-réponse dans les 30 jours ou de réponse insatisfaisante du gestionnaire du site, nous vous invitons à adresser un mail au Service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne via l'adresse : courrier@le-mediateur.be. Dans votre message, vous pouvez indiquer le nom du site web concerné de même que le problème rencontré.

Plan d'amélioration

Nous nous engageons à améliorer l'accessibilité de notre site internet. À ce titre, une optimisation complète de l'accessibilité sera étudiée et mise en œuvre dans le cadre de la prochaine version du site, prévue pour 2025.